

<p>Date Convocation 18/02/2025</p> <p>Date Affichage 18/02/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 17 - procurations 04 - absents 06 	<p>Le 25 Février Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRÉSENTS 17 : Carole CHARUAU, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX (arrivée à 20h à partir de la délibération Camping municipal), Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, et Dany HERBRETEAU.</p> <p>PROCURATIONS 4 : Jean-Marie CAMBRELENG, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD et Line CHARUAU qui ont donné respectivement procuration à Emmanuel MAILLARD, Brigitte GIGOU, Judith LE RALLE et Yannick RIVALIN.</p> <p>ABSENTS 6 : Anne-Claude CABILIC, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
--	--

POINT INFORMATION JEUNESSE DE L'ÎLE D'YEU : DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION

Rapporteur : Brigitte GIGOU

Depuis des années, la Mairie dispose d'un Point Information Jeunesse (IJ). Les Points Information Jeunesse proposent un espace d'information et de documentation sur tous les domaines de la vie quotidienne (études, stages, emploi, vacances, santé, loisirs...)

Il convient de solliciter la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) pour obtenir le renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse (IJ) du service enfance jeunesse de l'Île d'Yeu pour une durée de 6 ans.

Le label « Information Jeunesse » permet :

- d'intégrer le réseau d'Information Jeunesse
- de bénéficier des formations et de la documentation du Centre Régional Information Jeunesse et du réseau Information Jeunesse
- d'avoir un soutien technique de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- de participer à toutes manifestations, formations, informations du réseau

Elle permet également de mettre en avant la qualité et l'efficacité du travail que la structure effectue au quotidien en direction des jeunes.

Il est rappelé que la mission principale de l'Information Jeunesse est d'informer et de conseiller l'ensemble des jeunes en respectant trois grands principes : l'anonymat, la gratuité et le libre accès à la structure.

L'IJ intervient dans les domaines suivants : L'organisation des études, les métiers et les formations, l'emploi, la formation continue, la vie pratique, les loisirs et les vacances, la mobilité européenne et internationale, les sports et la prévention. L'IJ met l'information à disposition des jeunes au moyen d'un fonds documentaire à jour ; il répond à leurs demandes et questionnements sur un ensemble de thématiques (logement, santé, prévention, mobilité, emploi, formation) ; il met les jeunes en contact avec de nombreuses structures avec lesquelles il a lié des relations de travail.

De manière opérationnelle afin de rendre l'information dynamique, des ateliers et stands sont organisés (découverte métiers, recherche de stages en entreprises, bureautique et multimédia, ateliers CV et lettre de motivation, démarches administratives, de soi...) et l'IJ accompagne les jeunes dans des projets spécifiques (départ en vacances autonome, création d'association, exposition...).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les avantages que la labellisation « IJ » apporte à l'animatrice IJ et au public jeunes,

Considérant l'intérêt qu'il y a à promouvoir l'activité de l'Information Jeunesse sur le territoire de la commune qui œuvre pour un droit à l'information et vise l'autonomie des jeunes.

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (20 POUR) :

- **AUTORISE** Madame la Maire à demander le renouvellement de la labellisation de la structure Information Jeunesse auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) ainsi qu'auprès du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU